

BUDGET 2026

ET PLAN TRIENNAL 2026-2027-2028



Depuis 2022, le conseil municipal a fait le choix de réduire progressivement le taux de taxation foncière afin d'alléger le fardeau fiscal des citoyens. Ces diminutions ont été rendues possibles grâce à une gestion prudente des finances municipales et à l'utilisation d'une partie des surplus accumulés pour équilibrer les budgets annuels.

Durant cette période, les ajustements de taxation sont demeurés sous le taux de l'indice des prix à la consommation (IPC), dans le but d'offrir un répit aux contribuables dans un contexte économique marqué par l'inflation et la hausse du coût de la vie. Cette décision reflétait la volonté du conseil d'appuyer concrètement les citoyens tout en maintenant les services municipaux.

Toutefois, les dernières années ont également été caractérisées par une augmentation soutenue des coûts d'opération : contrats de services, matériaux, carburant, assurances, équipements et main-d'œuvre. Ces hausses, directement influencées par l'inflation, exercent une pression importante sur le budget municipal.

Dans ce contexte, le budget 2026 prévoit un ajustement du taux de taxation foncière afin de refléter plus adéquatement la réalité des coûts actuels. Cet ajustement permet de rétablir un équilibre entre les revenus municipaux et l'augmentation des dépenses liées à l'IPC. Nous avons ainsi rattrapé l'écart accumulé au cours des dernières années.

Il est important de souligner que cette décision vise à assurer la stabilité financière de la municipalité, le maintien de la qualité des services et la pérennité de nos infrastructures. Le conseil municipal demeure engagé à exercer une gestion rigoureuse et responsable des fonds publics, tout en cherchant constamment à limiter l'impact financier sur les citoyens.

Le budget 2026 s'inscrit donc dans une approche équilibrée : soutenir la capacité financière de la municipalité aujourd'hui afin de préserver la qualité de vie et les services offerts à l'ensemble de la communauté pour les années à venir.

